

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 34

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Dans l'alinéa 16 de cet article, après les mots :

« comité scientifique »,

insérer les mots :

« du Haut conseil des biotechnologies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.